

LES MILLE ÉTANGS : UN PATRIMOINE REMARQUABLE À SAUVEGARDER

TEXTE : HERVÉ MANGE, PRÉSIDENT DE L'APAME

En Haute-Saône, sur le versant sud du massif vosgien, s'étend le plateau des Mille Étangs. Ce secteur de moyenne montagne, façonné par la nature et par l'homme, tire son nom des nombreux plans d'eau qu'il recèle. Pourquoi ont-ils été créés ? Par qui ? Quelle est leur utilité aujourd'hui ? Et surtout, quel est leur avenir dans un contexte de mutation écologique, réglementaire et sociétale ?



Photo : Tristan Vuano

Vue aérienne sur la région des Mille Étangs, dans la partie nord-est du département de la Haute-Saône (Bourgogne-Franche-Comté).

LA PETITE HISTOIRE DES ÉTANGS DU PLATEAU

DES CRÉATIONS HUMAINES

Comme dans la plupart des terroirs, les étangs ne sont pas naturels. Ils ont été conçus et réalisés dans un but précis. Les étangs anciens n'ont pas été creusés mais implantés dans des dépressions naturelles. L'eau y est retenue par une chaussée.

Traditionnellement, cette chaussée est constituée de terre tassée entre deux murs en pierres sèches. Elle est dotée d'un dispositif de vidange composé d'un conduit en bois, souvent en chêne, parfois en pierre, obstrué par un bouchon appelé « quille ». Celui-ci permet de vider l'étang pour

récupérer les poissons. Un trop-plein formé d'une couronne de pierres permet d'évacuer les excédents d'eau tout en retenant les poissons. Aujourd'hui, les rénovations et des aménagements parfois imposés par la réglementation ont modifié cette conception. Des moines et des grilles remplacent les organes traditionnels de vidange et de trop-plein. Des matériaux nouveaux ont été introduits : métal, ciment, tube en PVC... Par ailleurs, l'intervention des engins mécaniques, si elle facilite les travaux, peut conduire à des excès quand elle est mal réalisée.

UNE ORIGINE MONASTIQUE ?

La mémoire populaire retient l'implantation des moines de saint Colomban qui se sont installés dans la région de

Luxeuil au 7^e siècle pour structurer et exploiter les ressources de cette région inhospitalière. Leur installation aurait été une première tentative de valorisation d'un territoire humide, boisé, peu fertile à travers la création d'étangs.

Cela dit, les historiens situent plutôt le développement progressif des étangs autour de l'an 1000. À cette période, les communautés religieuses et la noblesse ont compris tout l'intérêt des étangs. Ils permettaient de **retenir les eaux** de pluie et de fonte de neige pour les utiliser à la belle saison (irrigation, abreuvement...), de **dRAINER les zones humides** pour les cultiver, d'**exploiter la tourbe** comme combustible et, enfin, de **produire du**



Photo : Hervé Mange

Couronne de pierres sèches formant un déversoir traditionnel.

poisson pour leur propre consommation et alimenter un petit commerce local. Ainsi, ces étangs, si leur productivité n'était pas comparable à celle des régions piscicoles comme la Dombes (Ain) ou la Sologne (Centre-Val de Loire), étaient néanmoins au cœur d'un **système agro-pastoral autonome** et résilient.

DES REMISES EN CAUSE

Malgré les intérêts nombreux qu'ils présentaient, comme dans d'autres terroirs, les étangs du plateau ont fait l'objet d'**attaques cycliques** :

- **1793** : par idéologie, le régime révolutionnaire ordonne l'**assèchement** des étangs pour les transformer en terres cultivables. Face à l'utopie d'une telle

mesure, fortement contestée dans les régions d'étangs, le pouvoir central ordonne une enquête nationale. Le commissaire envoyé sur le plateau des Mille Étangs rédigera un rapport qui **réhabilitera leur utilité économique et sociale**. Ceci mettra fin aux destructions en cours. Toutefois, dans cette période, à l'instar d'autres biens de la noblesse et du clergé, les étangs sont vendus et intégrés à des exploitations agricoles.

- **1850** : deux scientifiques parisiens, au nom de l'**hygiène**, relancent l'idée de l'assèchement des étangs pour lutter contre certaines maladies. Le pouvoir politique ne suivra pas.

- **À partir des années 1990**, sous la pression de mouvements écologistes, qui bénéficient du soutien du lobby des pêcheurs de loisir, les étangs font l'objet de critiques environnementales. Ils seraient source d'évaporation excessive, d'obstacles au bon écoulement de l'eau, voire de dégradation de la qualité des rivières. Cette thèse inspirera une vague de réglementations administratives qui valorise la continuité écologique et qui, bien qu'elle soit contredite par de nombreuses études, aujourd'hui encore, nuit à la pérennité des plans d'eau.

Pourtant, au-delà de leurs intérêts initiaux, les étangs sont aujourd'hui encore des entités très utiles.



Photo : Hervé Mange

Étang : espace de loisirs.



Photo : Hervé Mange

Étang : lieu de production piscicole.

ÉTANGS : DES ÉLÉMENTS BÉNÉFIQUES

Qu'ils soient naturels ou artificiels, les étangs continuent d'être très profitables et dépassent largement leurs fonctions d'origine.

UNE RICHESSE ÉCOLOGIQUE

- Ils accueillent une biodiversité exceptionnelle : batraciens, libellules, oiseaux, mammifères, plantes aquatiques rares...
- Ils régulent les crues en jouant un rôle de bassin tampon.
- Ils pré servent les zones humides souvent situées en amont ou en aval.
- Ils représentent des réserves d'eau douce précieuses, surtout dans un contexte de changement climatique.
- Ils participent à la filtration naturelle de l'eau, agissant comme un épurateur biologique.

UN LEVIER POUR LE TOURISME, L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

- Le tourisme de nature se développe autour des paysages d'étangs : randonnée, pêche de loisir, baignade... Classé Natura 2000, le plateau des Mille Étangs connaît ainsi un réel succès. Désormais reconnu, il a été récemment classé par le journal *Le Monde* comme une des dix destinations à privilégier en Europe sans prendre l'avion.

• Alors que les ressources halieutiques marines diminuent, n'est-il pas pertinent de relancer une **pisciculture extensive locale**, respectueuse de l'environnement ? Les étangs peuvent ainsi devenir (redeviennent car ils ont été créés pour cela) des **atouts pour une alimentation locale et durable**.

- Les exploitations agricoles en ce secteur de montagne y trouvent une **ressource en eau** pour l'irrigation des prairies et l'abreuvement du bétail.

UN PATRIMOINE VIVANT

Loin d'être de simples réserves d'eau, les étangs du plateau sont, au même titre que les monuments historiques, des **éléments de l'identité locale** :

- Ce sont des lieux de convivialité pour les habitants. Outre les moments de détente organisés aux abords des plans d'eau, les vidanges d'étangs sont traditionnellement l'occasion de réunir la famille et les amis.
- C'est un **héritage culturel**. La gestion des étangs est inféodée à la vie des habitants de ce terroir. Ils nécessitent des savoir-faire qu'il est nécessaire de conserver et de transmettre.
- C'est une **mémoire du territoire**, façonnée par des générations de moines, de paysans et de passionnés.

Ces intérêts sont cependant menacés par l'abandon de la gestion traditionnelle.

NÉGLIGENCE ET PÉRILS

Un étang n'est pas autonome. Il doit être entretenu. Ceci impose des vidanges régulières. Réalisées en général tous les deux ans, elles sont suivies ponctuellement d'une période d'assèchement pour régénérer le milieu.

Cette pratique de la vidange est indispensable à plusieurs titres. Elle permet, outre sa vocation piscicole (récolte du poisson, destruction des indésirables) de s'assurer du bon état de l'ouvrage (chaussée, dispositif de vidange, trop-plein...).

Malgré tout, ce mode de gestion traditionnel tend à disparaître pour deux raisons principales : les mutations foncières et la réglementation.

À partir des années soixante, les étangs ont fait l'objet d'importants transferts de propriétés. À cette époque, les agriculteurs ont estimé plus rentable de louer, voire de vendre leurs étangs. Cette tendance a été aggravée par l'exode rural. Les nouveaux détenteurs, souvent éloignés et inexpérimentés, ont délaissé la gestion traditionnelle au profit d'un usage récréatif.

Enfin, comme évoqué plus haut, à partir des années 1990, l'émergence d'une réglementation dissuasive a imposé de nombreuses contraintes. Complexes, mal expliquées et localement appliquées avec zèle, voire excès, elle a conduit à un quasi-abandon de la pisciculture extensive.



Photo : Hervé Mange

Étang, lieu privilégié de détente, mais pas seulement...



Photo : F. Fréquet

..., il fournit aussi un habitat à une variété d'espèces végétales et animales (ici, un héron).



Dispositif de filtration des eaux de vidange.



La capture du poisson est réalisée à l'épuisette et parfois au filet.



La vidange de l'étang, une pratique traditionnelle indispensable.

Photos : Hervé Mange

Ainsi, sur le plateau des Mille Étangs qui comprend environ 1500 plans d'eau, seule une trentaine d'entre eux a été vidangée en 2024.

Au final, la gestion traditionnelle décline, seuls quelques irréductibles s'efforcent de conserver des savoir-faire indispensables à la pérennité des étangs et au maintien des traditions qui y sont liées. Dans ce contexte, alors qu'il existe un potentiel local délaissé, les étangs de pêche de loisir qui se multiplient sont désormais alevinés avec du poisson importé. Au-delà d'une aberration économique, cette situation présente des risques environnementaux et sanitaires non négligeables, tels que l'introduction d'espèces et de maladies inconnues.

Plus grave, les actuels détenteurs, découragés, négligent leur bien. Les chaussées et les différents organes envahis par la végétation se dégradent. L'absence de vidange favorise le développement des espèces indésirables. Cette situation, qui favorise la disparition de nombreux étangs, nuit également à la biodiversité.

QUEL AVENIR POUR LES MILLE ÉTANGS ?

Dans un contexte où l'eau est une ressource stratégique, où les modèles de production évoluent vers la proximité et la durabilité, le maintien des étangs apparaît plus que jamais essentiel.

Pourtant, si la loi d'orientation agricole du 24 mars 2025, s'appuyant sur de multiples études, reconnaît tout l'intérêt des étangs, ceci n'est pas encore admis par tous, notamment par certains services de l'État chargés de la gestion de l'eau. Les dogmes ont la vie dure !

Heureusement, des initiatives émergent au niveau local. Le Conseil départemental souhaite faire inscrire le plateau des Mille Étangs sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco, ce qui devrait permettre de protéger les plans d'eau. Le Parc naturel régional des Ballons des Vosges (PNRBV) organise une permanence pour accompagner les propriétaires souhaitant revenir à une gestion traditionnelle. Enfin, les élus locaux prennent peu à peu conscience qu'il convient de s'impliquer pour défendre activement ce patrimoine.

Par ailleurs, désormais regroupés au sein de l'Association des propriétaires

et amis des Mille Étangs (Apame), les défenseurs des étangs œuvrent pour les valoriser auprès des divers intervenants et transmettre aux gestionnaires les savoir-faire indispensables à leur préservation.

CONCLUSION

Les plans d'eau du plateau des Mille Étangs ne sont pas de simples éléments de paysages bucoliques : ils sont le fruit d'un patrimoine vivant, d'une ingéniosité humaine ancestrale, d'une écologie précieuse. Ils sont un pont entre passé et avenir, entre nature et culture, entre utilité et beauté. Face à leur déclin progressif, un sursaut collectif est indispensable. Conserver les étangs, c'est préserver l'eau, la biodiversité, les intérêts et la mémoire du territoire. Nous le devons à nos enfants.

L'APAME

Créée en janvier 2023 et regroupant quelque 200 adhérents, l'Association des propriétaires et amis des Mille Étangs (Apame) réunit les propriétaires d'étangs et toute personne soucieuse de protéger et valoriser ce patrimoine. L'association œuvre pour la pérennité des plans d'eau et leur valorisation dans le respect de l'environnement et le souci d'un dialogue constructif avec les administrations. L'association regrette notamment une réglementation jugée trop complexe pour les propriétaires et qui n'incite pas à réaliser certaines opérations pourtant indispensables à l'entretien des étangs.
www.apame70.fr/cest-quoi-apame

